



## La législation européenne sur la qualité de l'air et le droit à un air pur

### L'accès à la justice

Séminaire en ligne pour juges et procureurs

Les 23-24 et 30-31 mai 2022  
(en matinée)

**UP  
GRADE**  
YOUR LEGAL  
EXPERTISE

Environmental Law

#### Intervenants et responsables de formation

**Isabella Annesi-Maesano**, directrice de recherche (1ère classe) à l'INSERM (le NIH français) et professeur d'épidémiologie environnementale

**Estelle Brosset**, Professeure de droit public, Aix-Marseille Université (AMU) ; Co-directrice du Master 2 Droit international et européen de l'environnement

**Marc Clément**, Vice-président du Comité d'examen des dispositions de la Convention d'Aarhus

**Luisa Cortat**, Responsable de formation, Directeur de cours, Droit public européen, ERA, Trèves

**Delphine Misonne**, Professeure, Université Saint-Louis, Bruxelles ; Chercheure qualifiée au FNRS

**Marianne Moliner-Dubost**, maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

**Ugo Taddei**, Responsable de l'équipe Clean Air, ClientEarth, Bruxelles

NN, DG ENV, Commission européenne, Bruxelles

#### Principaux thèmes abordés

- Aspects scientifiques et techniques de la pollution de l'air
- Objectifs et principaux éléments de la directive sur la qualité de l'air (DQA)
- Valeurs limites et valeurs cibles – Art. 13(1) et Art. 16 de la DQA
- Plans relatifs à la qualité de l'air – Art.23(1) de la DQA
- Litige en matière de qualité de l'air
- Accès à la justice et affaires relatives à la qualité de l'air dans l'UE
- Jurisprudence pertinente de la CJUE
- Procédure préjudicielle
- Étude de cas sur les sujets

Langue  
Français

Référence  
422DV47e

Organisation  
L'ERA (Dr. Luisa Cortat) pour le compte de la Commission européenne



# La législation européenne sur la qualité de l'air et le droit à l'air pur – L'accès à la justice

## Lundi 23 mai 2022 – 1ère session

- 08h45 Connexion à la plateforme en ligne
- 09h00 **Bienvenue et informations pratiques**  
*Luisa Cortat, Responsable de formation, ERA*
- 09h15 **Exercice « brise-glace » avec les participants**  
*Luisa Cortat, Responsable de formation, ERA*

### I. CONTEXTE

- 09h30 **Effets de la pollution atmosphérique sur la santé humaine : introduction scientifique et technique**  
*Isabella Annesi-Maesano*
- 10h00 **Introduction au cadre des politiques de l'UE en matière de qualité de l'air**
  - Aperçu des objectifs à long terme de l'UE en matière de qualité de l'air et des principaux instruments politiques et législatifs
  - Bilan de qualité des directives sur la qualité de l'air  
*Représentant de la Commission européenne*
- 10h45 Pause

### II. LES PRINCIPAUX TEXTES LÉGISLATIFS EUROPÉENS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

- 11h00 **Directive sur la qualité de l'air (DQA)**
  - Genèse et développement
  - Objectifs principaux et caractéristiques essentielles
  - Lien avec les autres législations européennes pertinentes  
*Delphine Misonne*
- 12h00 Pause
- 12h15 **Directive sur les plafonds d'émission nationaux (PEN)**
  - Adoption et révision
  - Objectifs principaux et caractéristiques essentielles
  - Engagement de réduction des émissions de cinq principaux polluants atmosphériques pour 2020 et 2030
  - Programmes nationaux de lutte contre la pollution atmosphérique (Rapport 2020 de la Commission)  
*Marianne Moliner-Dubost*
- 12h45 **Quiz I**
- 13h00 **Fin de la première session**

## Mardi 24 mai 2022 – 2ème session

- 08h45 Connexion à la plateforme en ligne
- 09h00 **Introduction et informations pratiques**  
*Luisa Cortat, Responsable de formation, ERA*

### III. EXAMEN APPROFONDI DE LA DIRECTIVE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

- 09h05 **Valeurs limites et valeurs cibles – en particulier pour les particules PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>**
  - Différents objectifs de qualité de l'air pour la protection de la santé humaine
  - Vue d'ensemble des valeurs limites pour la protection de la santé humaine (Article 13(1) et Annexe XI)
  - Évolution des normes juridiques afférentes aux PM<sub>2,5</sub> (Article 15 et Article 16 DQA) et comparaison avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé  
*Marianne Moliner-Dubost*
- 09h30 **Évaluation de la qualité de l'air**
  - Différentes méthodes d'évaluation : surveillance, modélisation et mesures indicatives
  - Exigences relatives au nombre, au type et à l'emplacement des points de prélèvement (Articles 6 et 7 DQA)
  - Science citoyenne et capteurs à faible coût  
*Isabella Annesi-Maesano*
- 10h00 Pause
- 10h15 **Adoption d'un plan pour la qualité de l'air conformément à l'Article 23 de la DQA**
  - Dispositions principales
  - Mise en œuvre au niveau national
  - Similitudes et différences par rapport aux autres « plans » exigés par le droit communautaire de l'environnement (Directive sur le bruit ambiant et Directive-cadre relative aux déchets)  
*Delphine Misonne*
- 11h15 Pause
- 11h30 **Étude de cas sur les principales dispositions de la Directive sur la qualité de l'air (DQA)**
  - Présentation de l'étude de cas
  - Groupes de travail
  - Discussion des résultats en plénière  
*Delphine Misonne*
- 13h00 **Fin de la deuxième session**

## Objectif

L'objectif de cet atelier en ligne de quatre sessions est de développer une compréhension globale des principaux aspects de la législation européenne sur la qualité de l'air et d'échanger des points de vue entre juges de différents États membres sur le sujet.

L'accent sera mis sur l'analyse des principales dispositions relatives aux valeurs limites et valeurs cibles pour certains polluants (PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub>), ainsi que sur les plans relatifs à la qualité de l'air. En outre, seront analysées le droit à l'air pur et l'accès à la justice dans les affaires de qualité de l'air, tant au niveau européen que national.

En abordant ces questions concernant la mise en œuvre de la directive sur la qualité de l'air et les défis européens et nationaux liés aux litiges en matière de qualité de l'air, l'atelier vise à faciliter le déroulement des futures procédures judiciaires nationales relatives à ce sujet.

## Qui devrait y participer ?

Les juges et les procureurs intéressés par le droit de l'environnement.

## Webinaire interactif

L'atelier en ligne aura lieu via la plateforme de formation en ligne de l'ERA. Vous serez en mesure d'interagir immédiatement et directement avec nos intervenants et les autres participants, de travailler en petits groupes sur des études de cas. Nous exploiterons au maximum les outils techniques disponibles afin de vous fournir une expérience de formation intense et interactive. La plateforme étant hébergée sur le serveur de l'ERA, nous sommes en mesure de garantir un niveau très élevé de sécurité des communications.

## Lundi 30 mai 2022 – 3<sup>ème</sup> session

08h45 Connexion à la plateforme en ligne

09h00 **Introduction et informations pratiques**  
*Luisa Cortat, Responsable de formation, ERA*

### IV. ACCÈS À LA JUSTICE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT – EN PARTICULIER LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

09h05 **Accès à la justice au sein de l'UE dans les affaires relatives à la qualité de l'air (1<sup>ère</sup> partie)**

- Convention d'Aarhus
- Communication de la Commission sur l'accès à la justice en matière d'environnement
- Droit d'ester en justice : principes fondamentaux et jurisprudence de la CJUE

*Marc Clément*

10h00 Pause

10h10 **Accès à la justice au sein de l'UE dans les affaires relatives à la qualité de l'air (2<sup>ème</sup> partie)**

- Niveau de scrutation du contrôle juridictionnel sur la teneur des plans relatifs à la qualité de l'air
- Voies de recours adéquates et efficaces : principes fondamentaux et jurisprudence de la CJUE

*Marc Clément*

11h00 Pause

11h10 **Le droit à l'air pur devant les tribunaux nationaux – cartographie de la réalité**  
*Ugo Taddei*

11h50 Pause

12h00 **Étude de cas sur l'accès à la justice pour les citoyens et les ONG dans les affaires relatives à la qualité de l'air (jeu de rôle)**

- Présentation de l'étude de cas
- Groupes de travail
- Discussion des résultats en plénière

*Ugo Taddei*

13h30 **Fin de la troisième session**

## Mardi 31 mai 2022 – 4<sup>ème</sup> session

08h45 Connexion à la plateforme en ligne

09h00 **Introduction et informations pratiques**  
*Luisa Cortat, Responsable de formation, ERA*

### V. APPLICATION AU NIVEAU NATIONAL

09h05 **Quel est le rôle d'un juge national dans les litiges relatifs à la qualité de l'air ? – Référence préliminaire**  
*Estelle Brosset*

10h15 **Quiz II**

10h30 Pause

10h45 **TABLE RONDE sur les expériences et pratiques nationales relatives aux défis de la mise en œuvre de la DQA**

- Résultats du questionnaire
- Discussion en sous-groupes
- Échange en plénière des points de vue nationaux

*Estelle Brosset*

12h00 **Évaluation du séminaire**  
*Luisa Cortat*

12h30 **Fin du séminaire**

## Vos contacts



Dr Luisa Cortat  
Directeur de cours  
Droit public européen  
E-Mail: lcortat@era.int



Liz Greenwood  
Assistante  
E-Mail: egreenwood@era.int



**Les horaires indiqués  
sont en HEC/CET  
(Heure d'Europe centrale)**

# Déposez votre candidature en ligne pour

La législation européenne sur la qualité de l'air et le droit à un air pur –  
L'accès à la justice

Webinaire, 23-24 et 30-31 mai 2022 / Numéro de  
l'événement : 422DV47e



## Termes et conditions de participation

### Sélection

1. La participation est uniquement ouverte aux juges et aux procureurs d'un Etat membre de l'UE.
2. Le nombre de places disponibles est limité. La participation sera soumise à une procédure de sélection. La sélection dépendra de :
  - i. la pertinence des séminaires pour la vie professionnelle du candidat ;
  - ii. l'équilibre géographique parmi les participants sera recherché ;
  - iii. dans le cas de candidatures supérieures au nombre de places disponibles, une seule personne par institution pourrait être acceptée.
3. Les candidatures en ligne peuvent être présentées jusqu'au **6 mai 2022**
4. Une réponse sera donnée à chaque candidat à cet atelier peu après ce délai. Nous vous recommandons de ne réserver ni voyage ni hôtel avant d'avoir reçu la confirmation de notre part.

### Frais d'inscription

5. Il ne sera pas demandé de frais d'inscription.

### Participation

6. La participation à la totalité de l'atelier est requise et votre présence sera vérifiée.
7. Une liste de participants comprenant l'adresse de chaque participant sera mise à la disposition de tous les participants à moins que l'ERA ne reçoive une objection écrite de la part du participant au plus tard une semaine avant le début de l'évènement.
8. L'adresse du participant et d'autres informations pertinentes seront sauvegardées dans la base de données de l'ERA afin de fournir des informations concernant des événements ultérieurs organisés par l'ERA, des publications et/ou d'autres évolutions qui relèveraient du domaine d'intérêt du participant à moins que le participant n'indique qu'il ou elle ne veut pas que l'ERA le fasse.
9. Une attestation de participation sera émise à la fin de l'atelier.
10. Pour des informations plus détaillées, veuillez s.v.p. suivre notre site de projet : [www.era.int/environmental\\_law](http://www.era.int/environmental_law)

### Candidature en ligne :

Langue

Français

### Contact

Liz Greenwood  
Assistante

E-Mail : [egreenwood@era.int](mailto:egreenwood@era.int)

Tél. : +49 (0)651 937 37 322